

## **12. AGIR À L'INTERNATIONAL**

**12.1.** Les politiques néolibérales ont été mises en oeuvre de manière accélérée dans de nombreux pays, notamment en Europe, sous la pression plus ou moins directe d'instances et organismes internationaux non démocratiques (FMI, BM, BCE, OCDE, Commission européenne ...). En raison de la division du mouvement syndical, en termes d'orientation, d'actions et d'objectifs, ces attaques n'ont pu être endiguées jusque-là.

**12.2.** Dans ce contexte, l'objectif de faire évoluer le syndicalisme international vers des dynamiques plus revendicatives et combatives reste d'actualité. Au niveau européen, il faut, par des pratiques de travail commun, dépasser la diversité des situations dans les différents pays, renforcer la solidarité et créer le rapport de forces qui permettra de contrer ces politiques d'austérité et anti-sociales.

La connaissance des situations subies par les collègues des autres pays d'Europe reste insuffisante : il faut informer davantage les syndiqués sur les réformes et les luttes. Il faut renforcer les solidarités, par exemple en proposant l'invitation de délégations étrangères lors des journées d'action.

Il faut peser en direction des instances européennes (Commission, Conseil...) et mondiales (FMI, Banque mondiale, UNESCO, OCDE). Le SNES doit réellement s'engager afin que l'IE et le CSEE initient des actions en direction du FMI, de la BCE et de la Commission.

Le SNES-FSU doit jouer un rôle moteur pour essayer de peser davantage dans l'instance qu'est la commission syndicale consultative auprès de l'OCDE, et diffuser davantage les analyses de cette organisation.

**12.3.** C'est pour tenter de construire un mouvement européen capable de faire évoluer réellement le rapport de forces que le SNES a pris une part active, dès 2012, au développement de la composante syndicale du réseau Alter Sommet, avec notamment l'adhésion du CSEE (Comité syndical européen de l'éducation). Sur la base du manifeste adopté en juin 2013 à Athènes, le réseau Alter Sommet cherche, à présent, à populariser ses propositions alternatives pour une autre Europe. Il bute pour l'instant sur le manque de mobilisation dans certains pays, et la difficulté à faire converger les luttes existantes. Il faut faire connaître le réseau Alter Summit et diffuser le manifeste auprès des syndiqués et dans la FSU, appuyer nos revendications sur ce manifeste pour montrer que des alternatives convergentes existent au niveau européen.

**12.4.** Le prochain Forum social mondial se déroulera à Tunis en 2015, comme en 2013. Le SNES, avec la FSU, doit participer à la préparation collective du FSM avec ses partenaires syndicaux et non-syndicaux, être à l'initiative d'ateliers sur l'Éducation, les services publics. Le SNES-FSU doit prévoir un travail préparatoire avec des militants du SNES-FSU national et des militants académiques qui seraient intéressés, et envisager une délégation étoffée sur la base de ce travail préparatoire.

**12.5.** Au cours du dernier mandat, le SNES a poursuivi son activité internationale dans plusieurs directions : syndicalisme international (au sein de l'Internationale, de l'éducation et du CSEE), altermondialisme, solidarité internationale, coopération.

Le SNES-FSU doit renforcer la formation de ses militants sur les questions internationales. À cette fin, les liens entre le secteur international et les autres secteurs doivent être plus systématiques. La participation de militants de tous les secteurs du SNES-FSU national, comme de sections académiques, aux séminaires internationaux doit être renforcée. Les sections académiques pourraient établir des coopérations (échanges d'informations, popularisation de thématiques, aides concrètes, voyages de militants dans les deux sens) avec des sections régionales de syndicats dans d'autres pays, en particulier là où l'action syndicale n'est guère aisée: Palestine, Afrique, Asie, etc. Cela contribuerait au développement de solidarités internationales.

Les publications départementales ou académiques pourraient comporter une partie consacrée aux questions internationales.

**12.6.** Les demandes d'adhésion de la FSU à la CSI (Confédération syndicale internationale) et à la CES (Confédération européenne des syndicats) se heurtent à des obstacles importants. Tout doit être mis en oeuvre pour que les demandes aboutissent, avec la volonté d'y porter la conception d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. La FSU ne peut pas rester en dehors du monde des organisations syndicales internationales.

L'absence d'affiliation internationale de la FSU continue de limiter son activité internationale aux questions altermondialistes au sein de réseaux (Forum social mondial, Alter Sommet, Blockupy, traité transatlantique...).

La diversité au sein de la CES constitue souvent un frein à des décisions d'actions. Les prises de position de la CES contre l'austérité, l'appel européen à l'action le 14 novembre 2012, vont dans le bon sens. Les propositions d'action restent toutefois insuffisantes. Ce qu'il nous faut construire, c'est un syndicalisme européen capable de coordonner les luttes existantes en Europe contre les plans d'austérité.

À cet égard, la journée européenne d'action et de manifestations du 4 avril 2014 constitue une initiative qu'il conviendra d'amplifier avec la perspective d'une grève unitaire au plan européen.

## ***SOLIDARITÉ INTERNATIONALE***

**Le SNES-FSU considère la solidarité internationale comme un de ses domaines d'intervention importants. Il réaffirme son attachement à la paix et à la démocratie. Il exprime son soutien à l'ensemble des militant(e)s et des organisations qui luttent, partout dans le monde, pour les droits des travailleurs, en particulier pour le respect des droits fondamentaux d'expression, d'association, de manifestation et de grève, et apporte sa solidarité aux peuples et organisations qui luttent partout dans le monde, pour la reconnaissance des droits les plus élémentaires : droit au travail, à une éducation publique de qualité, à la santé et à la dignité. Ces droits sont menacés en Afrique, en Amérique Latine comme en Europe, en Asie et aux États-Unis.**

**Le SNES dénonce les atteintes aux droits de l'Homme et les violations des droits syndicaux qui se multiplient dans de nombreux pays. Le SNES avec l'Internationale de l'Éducation et le Comité Syndical Européen de l'Éducation (région Europe de l'IE) poursuivra son engagement dans les missions internationales de solidarité, associant d'autres forces syndicales comme la CSI, la CES et la Fédération syndicale européenne des services publics, ainsi que dans le cadre de l'altermondialisme et du réseau Alter Summit.**

## **1. Pour une paix juste et durable entre les peuples palestinien et israélien**

Sur le plan international, 2012 a été marqué par la reconnaissance de l'État de Palestine par l'ONU le 29 novembre 2012 sur les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale. En 2013, l'UE a publié au Journal Officiel les « lignes directrices » qui suppriment tous les avantages financiers accordés aux activités israéliennes dans les colonies.

Pour autant, sur le terrain la situation ne cesse de se détériorer :

- la bande de Gaza, régulièrement soumise à des attaques, a été le théâtre d'un nouveau massacre en novembre 2012. Le blocus est maintenu tandis que l'ouverture sur l'Égypte s'est refermée ;
- à Jérusalem-Est, l'expulsion des résidents palestiniens avec occupation de leurs appartements par des Israéliens ;
- dans la vallée du Jourdain, ce sont les bédouins qui sont victimes d'une campagne d'expulsion, leur maison détruite. Alors qu'il y avait 250 000 bédouins, il en reste moins de 50 000. Comment qualifier une telle politique ?
- partout en Cisjordanie, les expulsions se poursuivent et le « Mur » continue d'isoler, de morceler, de réduire ce qui reste de la Palestine.

Les Palestiniens subissent au-delà de la ségrégation, une entreprise de déstructuration de la société, d'éviction des territoires qui s'apparente à l'apartheid.

Le SNES s'engage dans des actions et des interventions pour aider le peuple palestinien, défendre ses droits et oeuvre pour la paix :

- il participe à la campagne BDS pour un appel au boycott des produits des colonies, participe à la demande de sanctions contre l'État d'Israël, à savoir, la suspension de l'accord d'association UE/Israël votée par le Parlement Européen en 2012 ;
- il a rencontré, avec le CNPJDPI, Laurent Fabius et appelé à manifester pour que la France vote pour l'admission de la Palestine à l'ONU... et s'est félicité du vote positif de la France ;
- il a participé au colloque sur les manuels scolaires sur « une présentation objective du conflit israélo-palestinien » qui s'est tenu au Sénat ;
- au printemps dernier, il a organisé une mission en Palestine pour mettre en place une coopération avec le GUPT (syndicat des enseignants palestiniens) pour que le droit à la scolarisation des enfants palestiniens soit respecté.

Depuis juillet 2013, des négociations entre Palestiniens et Israéliens, sous l'égide des États-Unis, ont repris, mais l'État d'Israël n'acceptant ni la dernière décision de l'ONU ni celle de l'UE, celles-ci semblent compromises. Par ailleurs, il nous faut rester vigilants : ces négociations ne doivent pas être un moyen pour l'État d'Israël de gagner du temps, pour poursuivre sa politique du « fait accompli », du Mur aux nouvelles colonies, de réaffirmer ses exigences, à savoir, conserver des blocs de colonies, refuser le droit au retour, faire accepter l'État d'Israël comme État juif.

L'ONU, en réaffirmant les frontières de l'État de Palestine, a réimposé des frontières à l'État d'Israël : c'est la ligne verte. Celle-ci précise à la fois le territoire et la capitale de chaque État. Ce n'est pas négociable.

Le SNES demande dans l'immédiat au gouvernement français :

- la reconnaissance pleine et entière de l'État de Palestine, avec échange d'ambassadeurs ;
- l'application des « lignes directrices » de l'UE ;
- l'abrogation de la circulaire Alliot-Marie qui a pour fonction de criminaliser l'action non violente des « boycotteurs », et la fin des poursuites contre ceux-ci en assimilant leurs actions à des « actions de haine raciste relevant de la justice ».

Et simultanément, la France doit exiger avec l'UE et l'ONU :

- la levée du blocus de Gaza ;
- la destruction du mur ;
- l'arrêt de la colonisation et le démantèlement des colonies de Cisjordanie ;
- la libération des prisonniers politiques palestiniens.

La France doit soutenir les demandes palestiniennes d'adhésion aux agences de l'ONU et de signature des traités internationaux.

La résolution du conflit passe par la fin de l'occupation. L'ONU doit l'imposer par des sanctions à l'État d'Israël. Il y a urgence pour ne pas compromettre la viabilité de la solution à deux États indépendants.

Enfin, en Israël aussi, il y a des sans-papiers. Le SNES apporte sa solidarité aux travailleurs d'Afrique de l'Est en Israël discriminés et victimes de mesures racistes.

## 2. Solidarité avec le peuple syrien

Le SNES, au sein de la FSU et avec la CGT et Solidaires, condamne avec force la répression menée de longue date par le régime de Bachar El Assad contre le peuple syrien.

En même temps, nombreux sont les acteurs du chaos causé depuis mars 2011, dont certains sont extérieurs à la Syrie elle-même. Face à cette tragédie, les Syriens ont besoin d'une aide humanitaire internationale. Le SNES demande aux gouvernements et aux instances internationales de mettre en oeuvre des plans d'actions afin d'aider les populations de façon directe, sans intervention militaire étrangère et hors de tout contrôle du régime actuel et de ses alliés.

Il réaffirme sa solidarité avec le peuple syrien qui aspire à un régime démocratique, au respect des droits et des libertés publiques et qui doit affronter en même temps des groupes djihadistes. Il demande que les responsables des crimes contre l'Humanité commis en Syrie, leurs complices et ceux qui les financent, répondent de leurs actes devant la justice internationale.

Il soutiendra l'émergence d'organisations syndicales indépendantes en Syrie.

Le SNES s'adresse solennellement au gouvernement pour que les soi-disant « capacités d'accueil » de réfugiés syriens soient revues à la hausse, et qu'un nombre significatif d'entre eux puisse être accueilli en France.

Enfin, il appelle les forces qui détiennent des otages en Syrie, en particulier les journalistes qui couvraient les événements, à les libérer.

### 3. Soutien aux peuples d'Afrique

Les opérations militaires conduites par les armées françaises en Afrique sont présentées comme destinées à lutter contre le terrorisme islamiste et aussi pour des raisons humanitaires ; on ne saurait pour autant négliger les intérêts économiques majeurs qu'un certain nombre d'entreprises détiennent dans ces pays, en particulier dans les ressources minières, ou espèrent y trouver. Cette situation est également liée à l'héritage de la Françafrique, aux compromissions nouées depuis de longues années entre les gouvernements français et des dirigeants africains assez éloignés dans leur pratique politique des règles démocratiques en matière de loyauté électorale ou financière à l'égard de leurs peuples. L'instabilité politique est consubstantielle aux prodigieuses inégalités qui existent entre les peuples d'Afrique et leurs dirigeants, à une économie de marché inadaptée aux structures sociales de la plupart de ces pays, au maintien de rentes de situation pour les anciens colonisateurs ou à l'intervention tout aussi prédatrice de nouvelles puissances.

Le SNES réaffirme son soutien aux peuples et aux forces démocratiques qu'ils se sont données. Tous les pays concernés par les opérations en cours ont besoin en priorité d'assurer les conditions efficaces de ravitaillement alimentaire, les bases sanitaires, l'éducation généralisée et le développement de la maîtrise sociale de la connaissance.

C'est un préalable à toute refondation durable d'institutions démocratiques.

Le SNES soutient les droits des militants syndicaux et des opposants, en particulier la libération des prisonniers politiques en Côte d'Ivoire et ailleurs.

Le SNES demande que l'ONU implique essentiellement dans le règlement des conflits en cours les états africains eux-mêmes et que l'aide au développement économique et culturel soit la principale motivation des interventions de la France en Afrique.

### 4. Droit à l'éducation en Haïti, le grand recul

Le président Martelly avait fait de l'éducation une de ses priorités dans son programme électoral en 2010. Dès 2011, il a lancé PSUGO, un programme de financement d'écoles avec des fonds prélevés sur les transferts et les appels téléphoniques : en bref une taxation de la diaspora pour financer l'enseignement privé sans contrôle de la qualité de l'enseignement, des contenus, de la formation des maîtres. Aujourd'hui, ce programme dans sa troisième année a montré non seulement ses limites, mais aussi ses effets pervers : 121 établissements scolaires sur les 500 financés sont en situation irrégulière flagrante pour détournement de fonds. Le système a alimenté la corruption et a fait reculer encore la qualité de l'enseignement en Haïti, déjà en grande difficulté...

Il a renforcé le poids de l'enseignement privé, y compris et surtout celui des écoles « borlette », ces écoles où enseignent des maîtres sans formation et parfois sans salaires. L'Unnoh (Union nationale des normaliennes et normaliens haïtiens), a qualifié ce projet de loi de « crime social ».

Le SNES soutient les collègues haïtiens qui ont été de nombreuses fois dans l'action, grèves et manifestations, pour réclamer une politique ambitieuse en matière d'éducation. Il soutient les syndicats haïtiens qui revendiquent un salaire minimum décent, une modernisation des centres scolaires, une formation des maîtres de qualité, la priorité donnée à l'enseignement public, et un contrôle strict de l'enseignement privé.

## **MOTION RAPPORTEUR**

### **Libérez Marwan Barghouti**

Depuis 11 ans, Marwan Barghouti est emprisonné, après 5 condamnations à la prison à perpétuité, sans compter une autre à 40 ans...

Marwan Barghouti, dirigeant du Fatah, s'est toujours prononcé pour une paix juste et durable, pour une Palestine pacifiée au côté de l'État israélien. Il est l'un des dirigeants les plus populaires de Palestine et c'est pour cela qu'il est emprisonné, c'est ainsi qu'il est devenu le « Nelson Mandela de la Palestine ». Ce sont les sanctions internationales, dont l'embargo, qui ont permis d'obtenir la libération de Nelson Mandela et la fin de l'apartheid en Afrique du Sud. Ce sont ces mêmes sanctions qui permettront d'obtenir la paix entre Palestiniens et Israéliens, et la libération de Marwan Barghouti.

Nous n'attendons pas 27 ans comme cela fût nécessaire pour Nelson Mandela, 11 ans ça suffit. Une nouvelle campagne pour la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens et celle de Marwan Barghouti sera lancée en France le 11 avril. Le SNES y prendra toute sa place !